



Académie des Sports de Glace Dijon Bourgogne
1 Boulevard TRIMOLET - Patinoire Municipale -
21000 DIJON

NOM _____

Prénom _____

Location de Patins oui non

N° Patins _____

Dossier saisi le _____

P M

(Cadre réservé à l'ASGDB)

Section ADULTES : Saison 2021-2022

Constitution d'un dossier : DEMANDE DE LICENCE

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte, en conséquence, l'accès à la glace ne sera pas possible.

DOCUMENTS nécessaires complétés et signés

- Le formulaire DEMANDE DE LICENCE
- Le REGLEMENT INTERIEUR (1 exemplaire est à conserver par le licencié)
- Le formulaire DROIT A L'IMAGE

COTISATIONS : la cotisation s'entend licence FFSG incluse (assurance comprise) ; Le paiement en 3 fois est accepté

- 180 € pour 1 licencié (80€+50€+50€) _____
- 323 € pour 2 licenciés (123€+100€+100€) _____
- 461 € pour 3 licenciés (161€+150€+150€) _____

FORFAITS mensuels

- Créneau 1h15 pleine piste (de septembre 2021 à mai 2022) = 180 € _____
- ou Forfaits mensuels 9 x 20 € _____

RAPPEL IMPORTANT concernant l'encaissement des cotisations et des forfaits

Afin d'améliorer la gestion des comptes du club, **TOUS LES REGLEMENTS DEVRONT ETRE VERSES POUR TOUTE L'ANNEE SPORTIVE LE JOUR DE L'INSCRIPTION.**

L'encaissement des chèques bancaires émis à l'ordre de l'ASGDG se fera entre le 24 et le 28 de chaque mois. Un prélèvement automatique peut également être mis en place si vous le souhaitez, merci d'en faire la demande par mail à l'ASGDB (asgdb@bbox.fr)

L'association est agréée Coupons Sports et Chèques Vacances.

Médecin du club : Dr SERVER

Adresse : Point Médical, Rond-Point de la Nation, 21000 Dijon - Tel. 03 80 78 83 48

Le Bureau Directeur